



Gestion de bien locatif non-meuble et non payment de l'assurance

Par **routard**, le **12/03/2012 à 14:10**

Bonjour, rnJ'ai une maison qui est louee sans meubles mais les locataires n'ont pas payes de loyers depuis 5 mois..rnune agence immobiliere s'occupe de la gestion du bien et j'ai inclu l'assurance de loyers impayes dans les frais de gestion.rna chaque fois que je demande des nouvelles, on me dit que l'affaire est en cours sans me donner de details et ils veulent meme pas me communiquer les lettres de l'huissier adresses aux locataires, mais le plus important c'est que l'assurance ne m'a pas paye alors que d'apres ce que j'ai compris ils devaient me virer apres 3 mois de loyers impayes mais la on approche le 6e mois et toujours rien.rnQuand je contacte l'agence, il me repondent que j'aurais le virement de l'assurance dans le mois qui vient et je n'ai toujours rien eu.rnj'ai envoye un email a l'agence pour leur dire que si je ne recevais pas le montant de l'assurance des loyers impayes dans 2 semaines, je prendrais les mesures necessaires mais ils n'ont toujours pas repondu..rnquelle est la procedure pour poursuivre l'agence et leur assureurs. votre aide svp !!

Par **edith1034**, le **12/03/2012 à 14:29**

il faut saisir le tribunal d'instance après une mise en demeure
pour tout savoir sur le tribunal d'instancernrn<http://www.fbis.net/TINFO.htm>